

Rencontre du Conseil d'établissement
29 mars 2023
Compte rendu

PRÉSENCES :

Nanci Saviskas
Nadia Salvati
David Renaud (public)
Sophie Daigle
Catherine Bertrand
Bernice Chabot-Giguère
Edith Lareau
Dalia Gesualdi-Fecteau

1-	Ouverture de la séance
2-	Prise des présences et vérification du quorum
3-	Lecture et adoption de l'ordre du jour Catherine Bertrand propose l'adoption de l'ordre du jour Édith appuie l'adoption de l'ordre du jour Adoption à l'unanimité
4-	Lecture et adoption du compte-rendu du 13 février 2023 RÉSOLUTION Nanci Saviskas propose l'adoption du compte rendu du 13 février 2023 Edith appuie l'adoption de l'ordre du jour Adoption à l'unanimité
5-	Suivi du compte-rendu de la réunion du 13 février 2023 S/O

6-	Questions du public David Renaud (président de la Fondation) est présent au CÉ. Il est le président de la Fondation Atelier. Il faut préparer les états financiers mais le tout semble tarder Clause 5.6 : 10 membres de la fondation peuvent demander la convocation de l'assemblée spéciale qui aurait comme objet la mise en place d'un nouveau C.A. David Renaud ne veut plus être président mais est prêt à faire la transition Michel Baillargeon est comptable qui a initié (et un parent) Prochaines étapes : consulter équipe-école et informer les parents ; ensuite, il s'agira d'obtenir signature de 10 parents
----	---

7-	Dossiers où il est question de travailler (Adoption, approbation, consultation) 7.1 Plan de l'effectif (personnel non-enseignant) La direction présente les services complémentaires auxquels l'école a eu recours cette année (2022-2023) et le budget proposé pour 2023-2024. Cette année, les services d'orthopédagogie (+2 jours/semaine) et d'orthophonie (+0,5 jour/semaine) sont bonifiés. CONSIDÉRANT la présentation effectuée par la direction ; CONSIDÉRANT que les changements pour 2023-2024 par rapport à 2022-2023 visent la bonification des services d'orthopédagogie et d'orthophonie ; Il est convenu d'adopter le plan de l'effectif pour le personnel non-enseignant présenté par la direction. Catherine Bertrand propose Bérénice Chabot appuie Adoption à l'unanimité 7.2 Grilles matières La direction présente les grilles matières pour le préscolaire ainsi que pour les trois cycles. La direction souligne que le seul changement est la fin du projet anglais. CONSIDÉRANT la présentation effectuée par la direction ; CONSIDÉRANT que les grilles matières ne changent pas aux trois cycles, hormis la fin du projet anglais. Il est convenu d'adopter les grilles matières présentées par la direction. Nanci Saviskas propose Bérénice Chabot appuie Adoption à l'unanimité 7.3 Identification des critères de sélection d'une direction
----	--

La direction présente les critères identifiés en 2022-2023. Les membres du CÉ estiment qu'il est opportun de reconduire les critères de sélection identifiés de sélection d'une direction.

CONSIDÉRANT les critères établis pour 2022-2023 ;

Il est convenu de reconduire les critères de 2022-2023 en 2023-2024.

Catherine Bertrand propose
Bérénice Chabot appuie

Adoption à l'unanimité

7.4 Consultation 2 - Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

Les membres du CÉ remplissent le formulaire transmis par le CCSDM sur le PEVR

7.5 Contribution au REPAQ

La direction présente le REPAQ, ses activités et les avantages d'être membre en tant qu'école alternative.

CONSIDÉRANT la pertinence pour l'école Atelier d'être membre du REPAQ en tant qu'école alternative;

Il est convenu de verser 3.00\$ par élève.

Catherine Bertrand propose
Bérénice Chabot appuie

Adoption à l'unanimité

7.6 Budget du CÉ

La direction rappelle que nous avons deux budgets de 400,00\$ (formation : 400,00\$ et civilité : 400,00\$). Il faut déterminer ce que l'on fait avec ce budget.

CONSIDÉRANT le budget de formation et de civilité dont dispose le CÉ

Il est convenu :

Budget de civilité :

Il est convenu que 200,00\$ sera octroyé pour la semaine des éducatrices éducateurs du budget de civilité. Il est entendu que le reste de la somme sera dépensé selon les besoins qui se présenteront en cours d'année.

Budget de formation :

Il est convenu que le budget formation sera octroyé en fonction des besoins qui se présenteront en cours d'année.

Nanci Saviskas propose
Catherine Bertrand appuie

Adoption à l'unanimité

8-	Dossiers où il est question d'être informé 8.1 Organisation scolaire 2023-2024 La direction informe qu'il y aura augmentation de 1 groupe au 3^e cycle.
9-	Comités Les comités roulent bien.
10-	Mot du représentant au comité de parents Aucun message
11-	Varia La question de la fondation est soulevée.
12-	Levée de l'assemblée: 20h10